

L'ACCÈS DES FRANÇAISES À L'AVORTEMENT

Enquête auprès du **Grand Public** et des **Femmes ayant eu recours à une IVG**

Etude Ifop pour Le Planning Familial



N° 120 722

Contacts Ifop :

Marion Chasles-Parot / Mirabelle Barbier / Lisa Roure / Philippine Dupéron

Département Opinion et Stratégies d'Entreprise

01 45 84 14 44

prenom.nom@ifop.com

Juillet 2024

SOMMAIRE

1. Méthodologies

2. Résultats de l'étude

A – Une adhésion forte au droit à l'avortement pouvant susciter des craintes quant à sa remise en cause

B – Des freins persistants concernant l'accès l'avortement

B1. Des conditions d'accès jugées globalement satisfaisantes, mais inégales

B2. Jugements d'autrui et manque de structures sont perçus comme les freins d'accès majeurs à l'IVG...

B3 – ... et confirmés par une partie des femmes y ayant eu recours





Méthodologies

La méthodologie des enquêtes quantitatives



L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **302** personnes, représentatif des femmes ayant eu recours à l'IVG au cours des 5 dernières années.

La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération.



Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne **du 10 au 17 juillet 2024**.

L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **2 024** personnes, représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus.

La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne **du 10 au 17 Juillet 2024**.

Notes de lecture

- ▲ Ecarts significativement (au seuil de 95%) supérieurs à la moyenne
- ▼ Ecarts significativement (au seuil de 95%) inférieurs à la moyenne



- « Femmes ayant avorté » et « Grand Public »
- Ecarts significativement (au seuil de 95%) supérieurs entre les cibles
- Ecarts significativement (au seuil de 95%) inférieurs entre les cibles
- « Grand Public » et « Femmes âgées de 15 à 45 ans »
- Ecarts significativement (au seuil de 95%) supérieurs entre les cibles
- Ecarts significativement (au seuil de 95%) inférieurs entre les cibles

NB - A des fins d'analyse, l'ordre des questions présentées dans ce document a été changé par rapport à l'ordre de passation auprès des répondant·e·s.

La méthodologie de l'enquête qualitative



Afin de comprendre et d'explorer le vécu et le parcours des femmes qui ont eu recours à une interruption volontaire de grossesse, nous avons interrogé **8 femmes âgées de 19 à 45 ans** – Toutes ayant eu recours à une IVG entre 1 et 5 ans.



LE TERRAIN :

8 entretiens individuels en visioconférence d'une durée de 1h30 chacun, réalisés entre le 11 et le 29 juillet 2024

Âge: 40 ans
Zone d'habitation : zone urbaine
Situation maritale : célibataire
Nombre d'enfant(s) : sans enfant
Méthode d'IVG : IVG instrumentale
Date de l'IVG : entre 1 et 3 ans

Âge: 30 ans
Zone d'habitation : zone urbaine
Situation maritale : mariée
Nombre d'enfant(s) : sans enfant
Méthode d'IVG : IVG instrumentale
Date de l'IVG : entre 4 et 5 ans

Âge: 26 ans
Zone d'habitation : zone urbaine
Situation maritale : en couple
Nombre d'enfant(s) : sans enfant
Méthode d'IVG : IVG instrumentale
Date de l'IVG : entre 4 et 5 ans

Âge: 45 ans
Zone d'habitation : zone urbaine
Situation maritale : mariée
Nombre d'enfant(s) : 2 enfants
Méthode d'IVG : IVG médicament
Date de l'IVG : entre 3 et 5 ans

Âge: 20 ans
Zone d'habitation : zone rurale
Situation maritale : en couple
Nombre d'enfant(s) : sans enfant
Méthode d'IVG : IVG médicament
Date de l'IVG : entre 1 et 3 ans

Âge: 24 ans
Zone d'habitation : zone rurale
Situation maritale : en couple
Nombre d'enfant(s) : sans enfant
Méthode d'IVG : IVG médicament
Date de l'IVG : entre 1 et 3 ans

Âge: 19 ans
Zone d'habitation : zone urbaine
Situation maritale : célibataire
Nombre d'enfant(s) : sans enfant
Méthode d'IVG : IVG médicament
Date de l'IVG : entre 1 et 3 ans
Mineure au moment de l'IVG

Âge: 19 ans
Zone d'habitation : zone urbaine
Situation maritale : célibataire
Nombre d'enfant(s) : sans enfant
Méthode d'IVG : IVG instrumental
Date de l'IVG : entre 1 et 3 ans
Mineure au moment de l'IVG



Résultats de l'étude



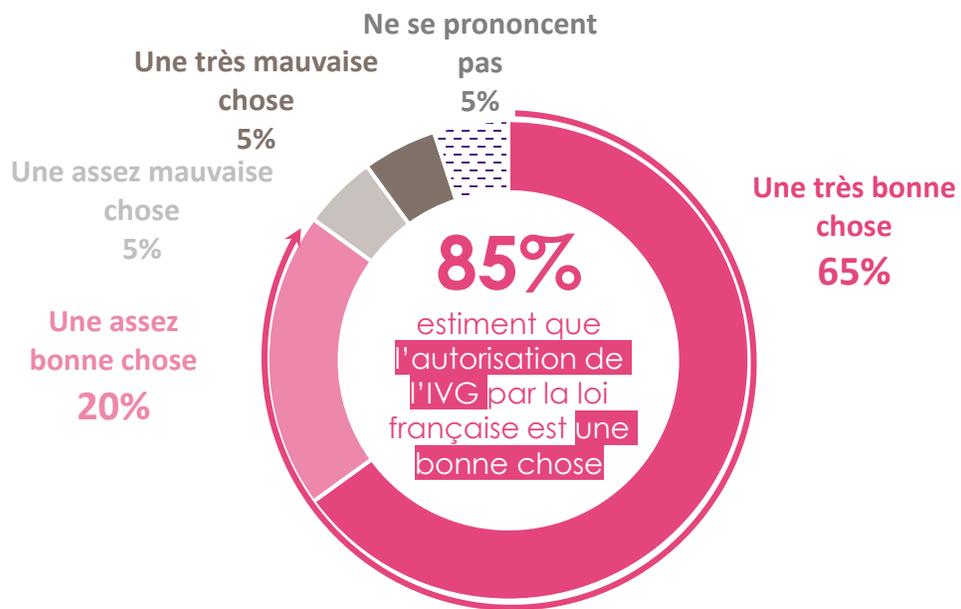
A ● Une adhésion forte au droit à l'avortement pouvant susciter des craintes quant à sa remise en cause

6 Français·es sur 10 estiment que l'autorisation de l'IVG est une « très bonne chose »

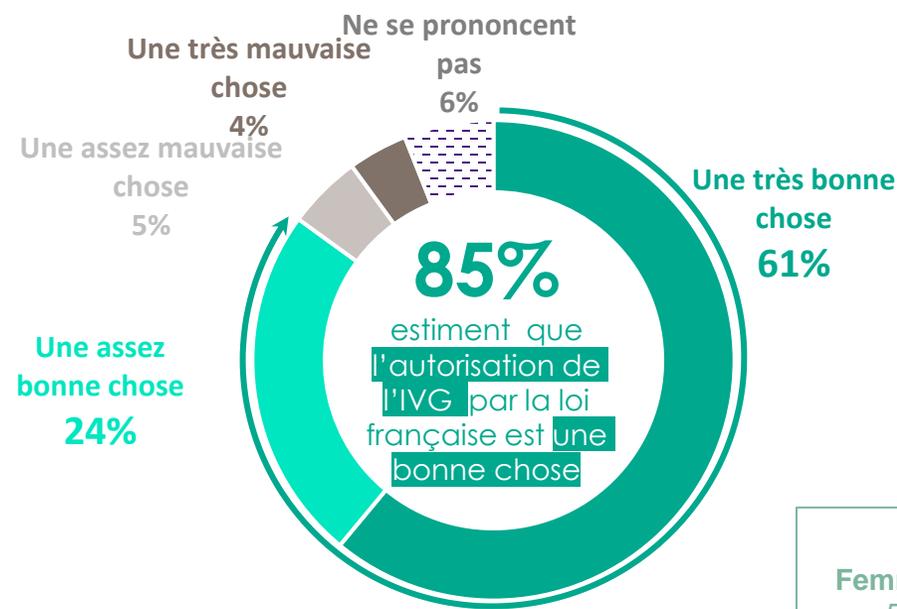
Question : De manière générale, estimez-vous que l'autorisation de l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG) par la loi française est... ?



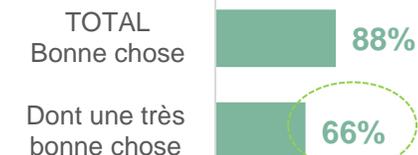
FEMMES AYANT EU RECOURS À UN AVORTEMENT



GRAND PUBLIC



Femmes âgées de 15 à 45 ans
Base : 25% de l'échantillon



Qui sont celles et ceux qui estiment que l'avortement en France est une très bonne chose ?

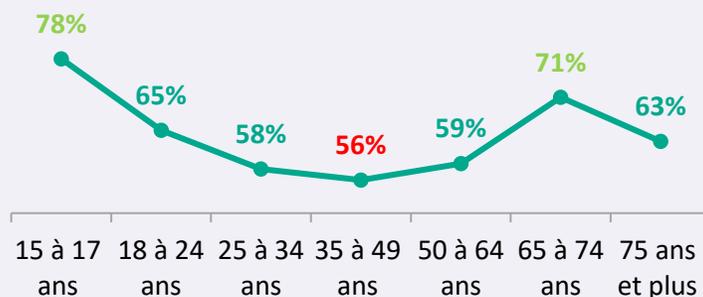


Question : De manière générale, estimez-vous que l'autorisation de l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG) par la loi française est... ?

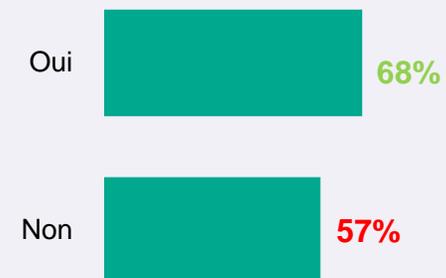
61% du grand public estime que c'est **une très bonne chose**



Age de l'interviewé(e)



Connaissance de femmes ayant eu recours à l'avortement dans son entourage



L'adhésion au principe de l'autorisation de l'IVG par la loi française – Verbatims des entretiens qualitatifs



LES FEMMES AYANT RECOURS A UN AVORTEMENT



« Je me dis qu'on a la chance de pouvoir le faire correctement et pas comme nos grand-mères avec des aiguilles à tricoter. Je me dis, quand ça te tombe dessus, que t'es toute jeune ou bien que c'est un abus ou juste parce qu'on sent, comme moi, que ce n'est pas le bon moment, je me dis quand même que nous, on a vachement de la chance de pouvoir le faire quand c'est nécessaire »
(Femme, 24 ans, zone rurale, a avorté à 21 ans, IVG médicamenteuse)

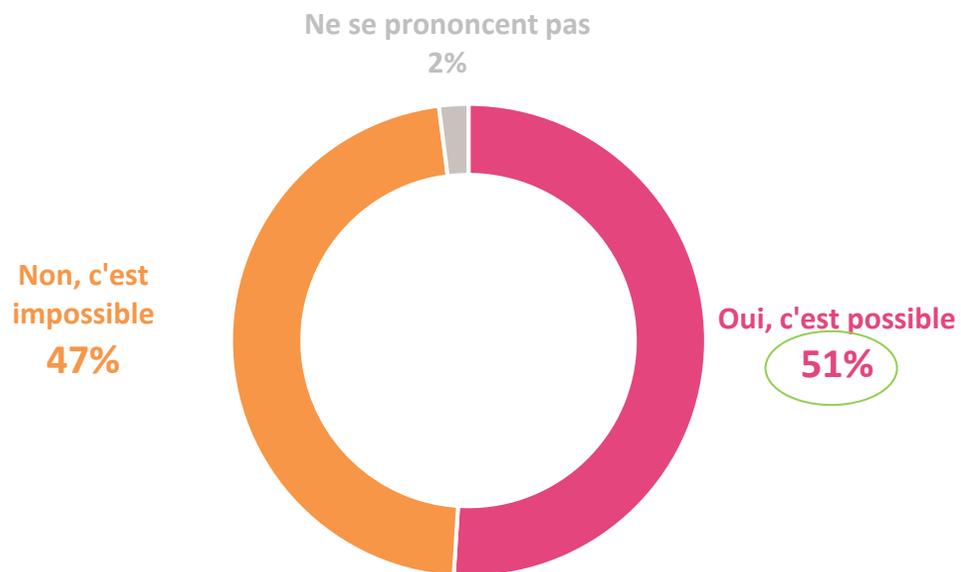
→ Les femmes interrogées **s'estiment particulièrement chanceuses d'avoir pu mettre un terme à leur grossesse non désirée de façon libre et légale.** Pour toutes, **le choix d'avorter représentait une évidence.**

En dépit de sa constitutionnalisation récente, la remise en cause du droit à l'IVG est jugée crédible par un tiers des Français·es (et par la moitié des femmes y ayant eu recours)

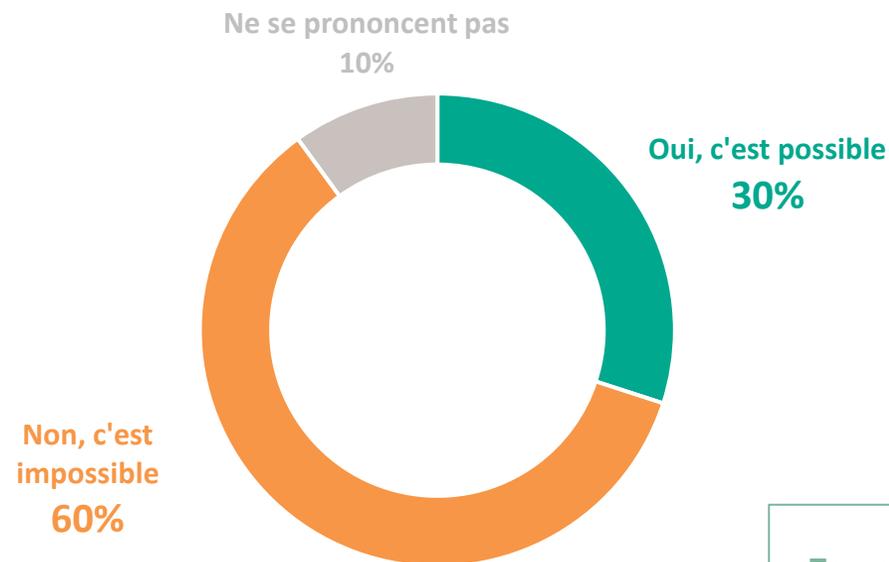
Question : Personnellement, estimez-vous possible que le droit à l'interruption volontaire de grossesse puisse être remis en cause dans un avenir proche en France ?



FEMMES AYANT EU RECOURS À UN AVORTEMENT



GRAND PUBLIC



Femmes âgées de 15 à 45 ans
Base : 25% de l'échantillon

33% estiment que c'est possible

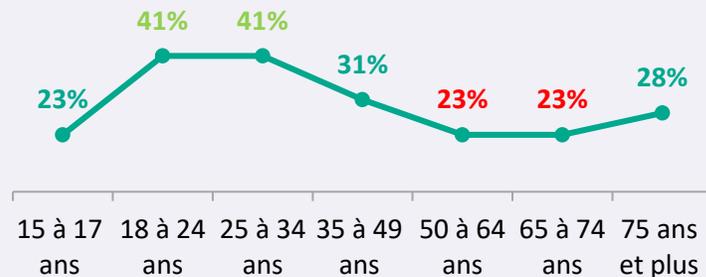
Qui sont celles et ceux qui craignent une remise en cause du droit à l'avortement en France ?

Question : Personnellement, estimez-vous possible que le droit à l'interruption volontaire de grossesse puisse être remis en cause dans un avenir proche en France ?

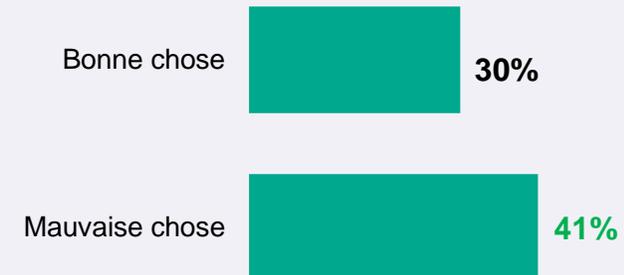
30% estiment que c'est possible



Age de l'interviewé(e)



Selon que le droit à l'IVG est jugé comme une...



La crainte d'une possible remise en cause du droit à l'IVG en France - Verbatims des entretiens qualitatifs



LES FEMMES AYANT RECOURS A UN AVORTEMENT



« En juin, aux États-Unis il y a eu l'arrêt qui a supprimé l'avortement comme droit fondamental et je me souviens de l'avoir hyper mal vécu. Ce sont les États-Unis et pas la France mais c'est un pays majeur qui est relativement similaire à la France et ça fait peur. » (Femme, 19 ans, zone urbaine, a avorté à 17 ans, IVG médicamenteuse).

« Ceux qui se disent anti-IVG sont plutôt mal vus je dirais. Il faut porter ses cou*** pour, à une table, un apéro, dire moi je suis contre l'avortement. Après, de manière sournoise, des gens qui font du mal à ce droit, il y en a beaucoup je pense. Mais plus de manière insidieuse. » (Femme, 26 ans, zone urbaine, a avorté à 21 ans, IVG instrumentale).

→ Les entretiens individuels menés auprès des femmes apportent quelques nuances vis-à-vis de la remise en cause du droit à l'avortement en France dans un futur proche : **si elles considèrent qu'il existe effectivement un discours anti-IVG dans la société française, il s'agit pour elles de voix minoritaires.** Elles n'en demeurent pas moins inquiètes vis-à-vis du recul perçu de ce droit dans le monde, notamment aux États-Unis, mais aussi dans plusieurs pays de l'Union Européenne qui limitent l'accès à l'IVG.



B ● Des freins persistants concernant l'accès à l'avortement



● B1 ●

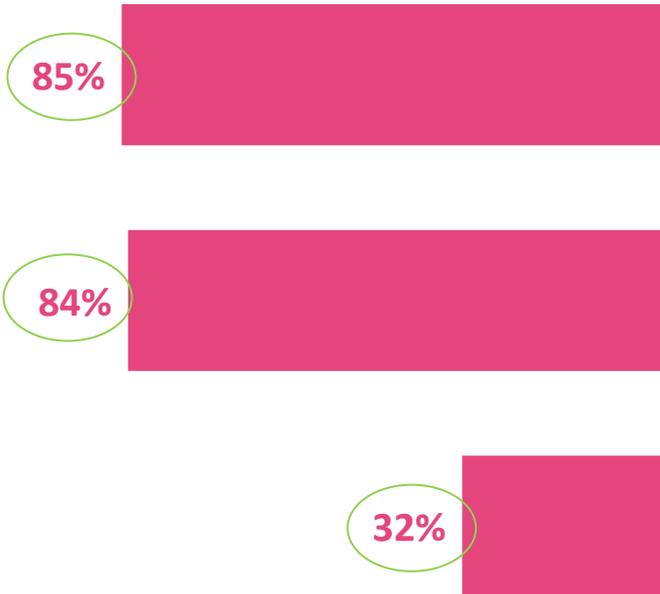
Des conditions d'accès jugées globalement satisfaisantes, mais inégales

L'accès à l'avortement près de chez soi est jugé globalement facile, par le grand public et particulièrement par les femmes qui en ont fait l'expérience...

Question : Au-delà du droit à l'avortement, parlons maintenant des conditions d'accès à l'avortement. Diriez-vous qu'il est facile ou difficile d'accéder à l'avortement aujourd'hui... ?



FEMMES AYANT EU RECOURS
À UN AVORTEMENT



Comparatif
« TOTAL Facile »



GRAND PUBLIC

En France



81

Près de chez vous



76

Dans le monde



17



Femmes âgées
de 15 à 45 ans
Base : 25% de
l'échantillon « Grand
public »

Qui sont celles et ceux qui estiment qu'accéder à l'avortement près de chez soi est facile aujourd'hui ?

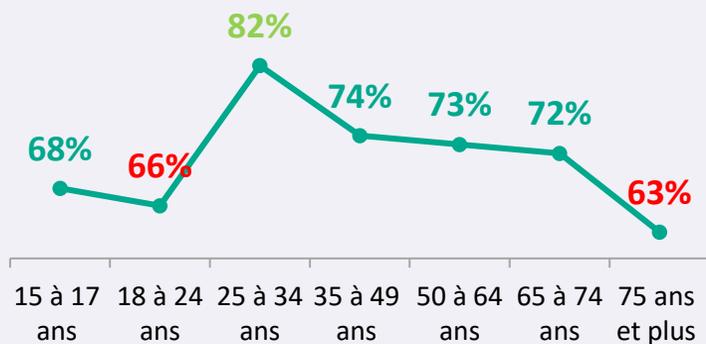


Question : Au-delà du droit à l'avortement, parlons maintenant des conditions d'accès à l'avortement. Diriez-vous qu'il est facile ou difficile d'accéder à l'avortement aujourd'hui... ?

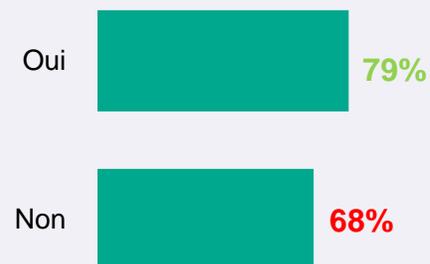
Près de chez soi (72%)



Age de l'interviewé(e)



Connaissance de femmes ayant avorté au sein de son entourage



Le sentiment qu'il est facile ou difficile d'accéder à l'avortement aujourd'hui - Verbatims des entretiens qualitatifs



LES FEMMES AYANT RECOURS A UN AVORTEMENT



— ” —

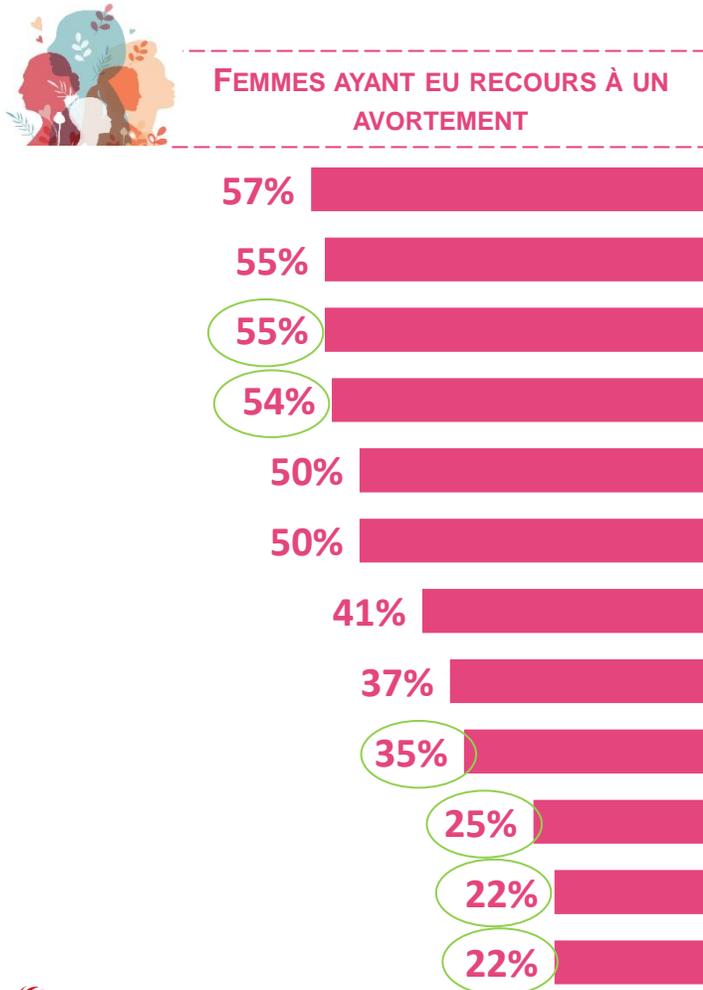
« On a la chance d'avoir cette possibilité là et d'avoir tout de suite recours au planning familial. Tout de suite j'ai appelé, on a eu un rendez-vous, ça a été rapide, l'accompagnement a été rapide. » (Femme, 45 ans, zone urbaine, a avorté à 42 ans, IVG médicamenteuse).

« J'ai découvert que j'étais enceinte en Corée, je me suis renseignée sur l'avortement, c'est interdit. Et heureusement j'avais une copine coréenne qui connaissait une gynécologue à côté de l'université, qui m'a accompagnée et qui a traduit pour moi. Elle m'a proposé de faire un avortement illégal moyennant une somme très haute. Il fallait aller dans une petite ville en dehors de Séoul avec un numéro, appeler à telle heure et apporter l'argent en liquide. Et c'est là où je me suis dit que j'allais appeler mes parents et que j'allais voir comment j'allais faire. » (Femme, 26 ans, zone urbaine, a avorté à 21 ans, IVG instrumentale).

→ Les femmes interrogées n'ont pas rencontré de grandes difficultés à trouver des structures pour avorter en France : **elles ont au contraire, tenues à souligner sa facilité d'accès.** Cette perception est aussi guidée par un effet de contraste puissant vis-à-vis des difficultés perçues et vécues pour avorter dans d'autres pays. **Deux d'entre elles se trouvaient notamment à l'étranger au moment de la découverte de leur grossesse (échange universitaire ou raisons professionnelles) :** en Corée du Sud et au Sénégal par exemple où l'illégalité de l'avortement rend le processus plus compliqué et dangereux.

...mais un peu plus de la moitié fait part d'inégalités d'accès à l'IVG, notamment pour les femmes vivant en zone rurale, en situation de précarité ou immigrées

Question : Pour chacun des profils de femmes ci-dessous, diriez-vous qu'il est plus facile ou plus difficile pour elles d'accéder à l'avortement que pour l'ensemble des femmes en France ?



Comparatif « Plus difficile que pour l'ensemble des femmes »

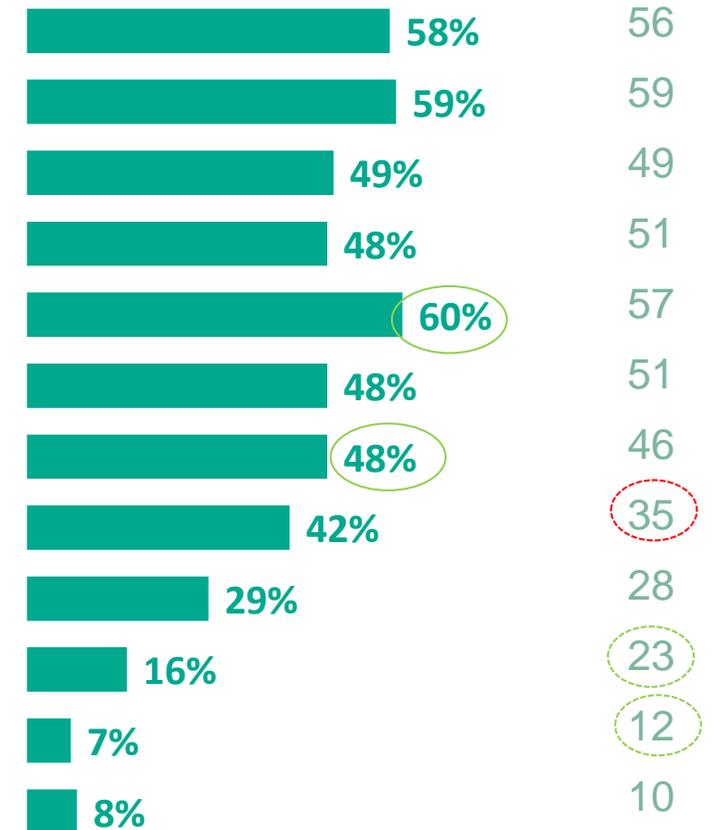
Les femmes vivant zone rurale	58%
Les femmes immigrées n'ayant pas la nationalité française (sans papier, demandeuses d'asile, etc.)	59%
Les femmes mineures	49%
Les personnes trans ou non binaires	48%
Les femmes pauvres ou en grande précarité	60%
Les femmes habitant dans les DROM-COM	48%
Les femmes en situation de handicap	48%
Les femmes issues des catégories sociales modestes	42%
Les femmes en foyer monoparental	29%
Les femmes en couple (mariées ou vivant en concubinage)	16%
Les femmes issues des catégories sociales aisées	7%
Les femmes vivant dans les grandes villes	8%



GRAND PUBLIC



Femmes âgées de 15 à 45 ans
Base : 25% de l'échantillon « Grand public »





● B2 ●

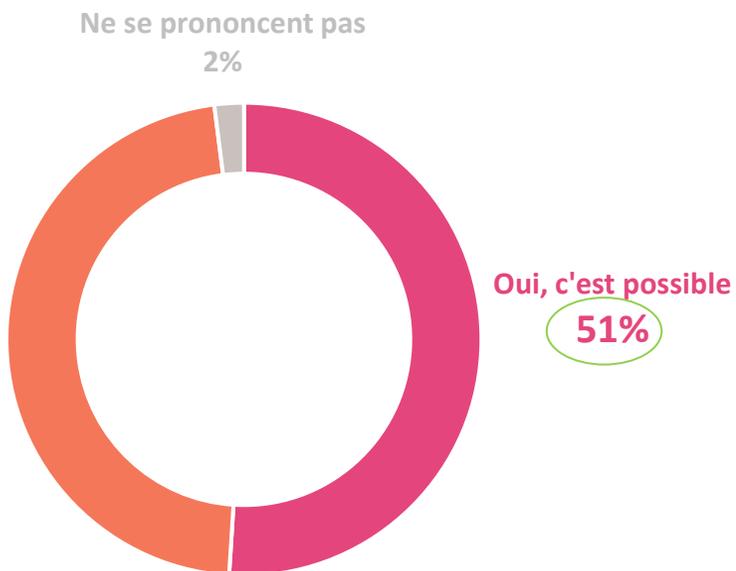
Jugements d'autrui et manque de structures sont perçus comme les freins d'accès majeurs à l'IVG...

La remise en cause de l'accès à l'IVG est une hypothèse jugée crédible par un tiers des Français·es (la moitié des femmes y ayant eu recours)

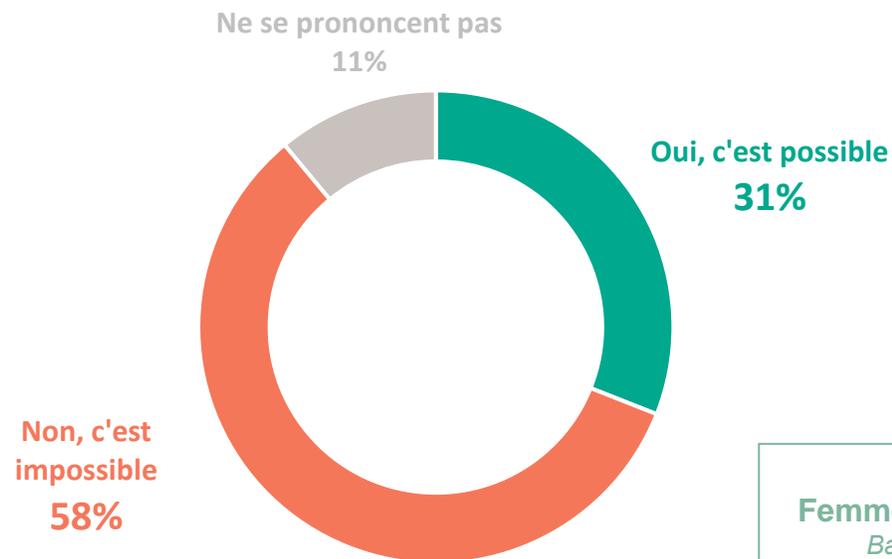
Question : Personnellement, estimez-vous possible que l'accès à l'interruption volontaire de grossesse puisse être remis en cause dans un avenir proche en France ?



FEMMES AYANT EU RECOURS À UN AVORTEMENT



GRAND PUBLIC



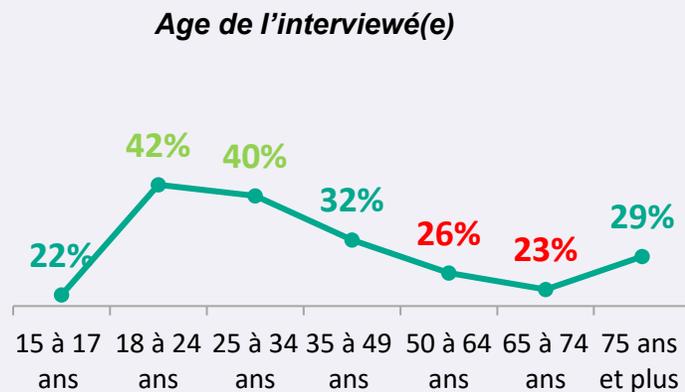
Femmes âgées de 15 à 45 ans
Base : 25% de l'échantillon

33% estiment que c'est possible

Qui sont celles et ceux qui craignent une remise en cause dans un avenir proche de l'accès à l'avortement en France ?

Question : Personnellement, estimez-vous possible que l'accès à l'interruption volontaire de grossesse puisse être remis en cause dans un avenir proche en France ?

31% estiment que c'est possible



Selon que le droit à l'IVG est jugé comme une...

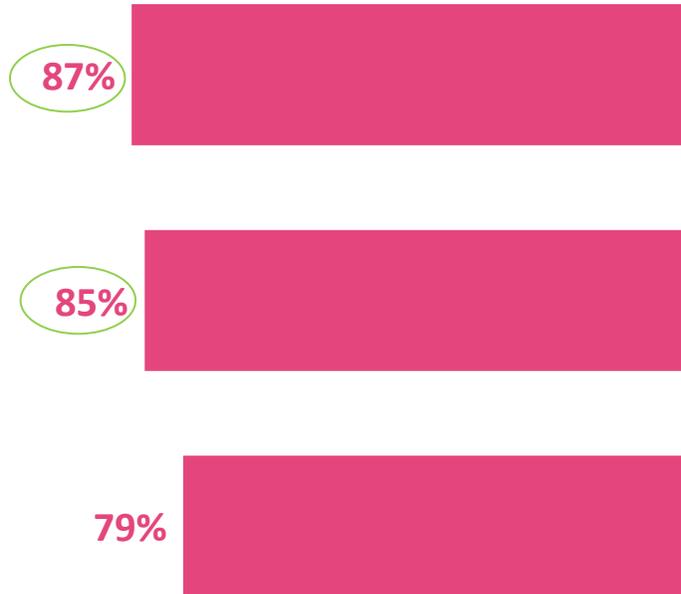


Si les Français·es semblent plutôt bien informé·e·s et entouré·e·s pour faire face à une grossesse non désirée...

Question : Si vous (ou votre partenaire) faisiez face à une grossesse non désirée, sauriez-vous...?



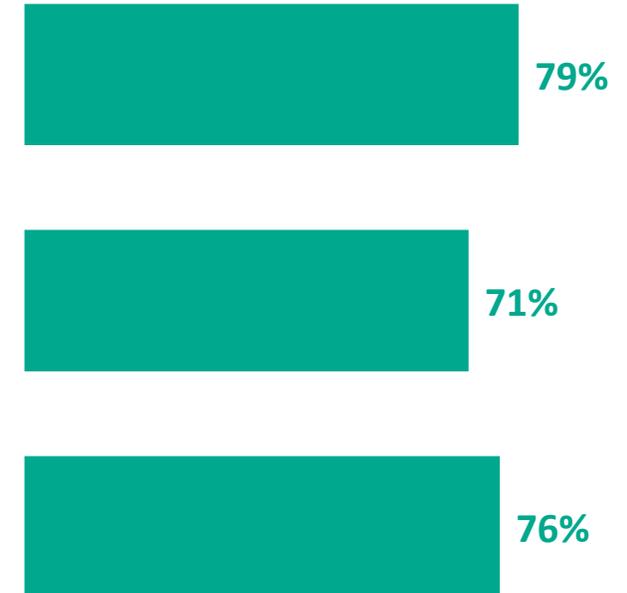
Base : aux femmes âgées de 15 à 45 ans, soit 96% de l'échantillon



Comparatif « TOTAL OUI »



Base : aux personnes âgées de 15 à 45 ans, soit 41% de l'échantillon

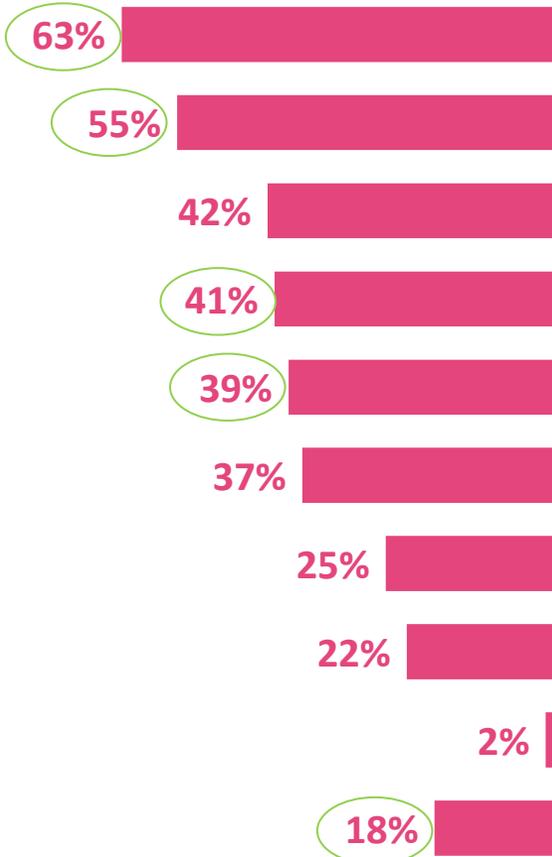


... il·elle·s redoutent toutefois les jugements d'autrui (voire les pressions) ainsi que le manque de structures et de professionnel·le·s disponibles

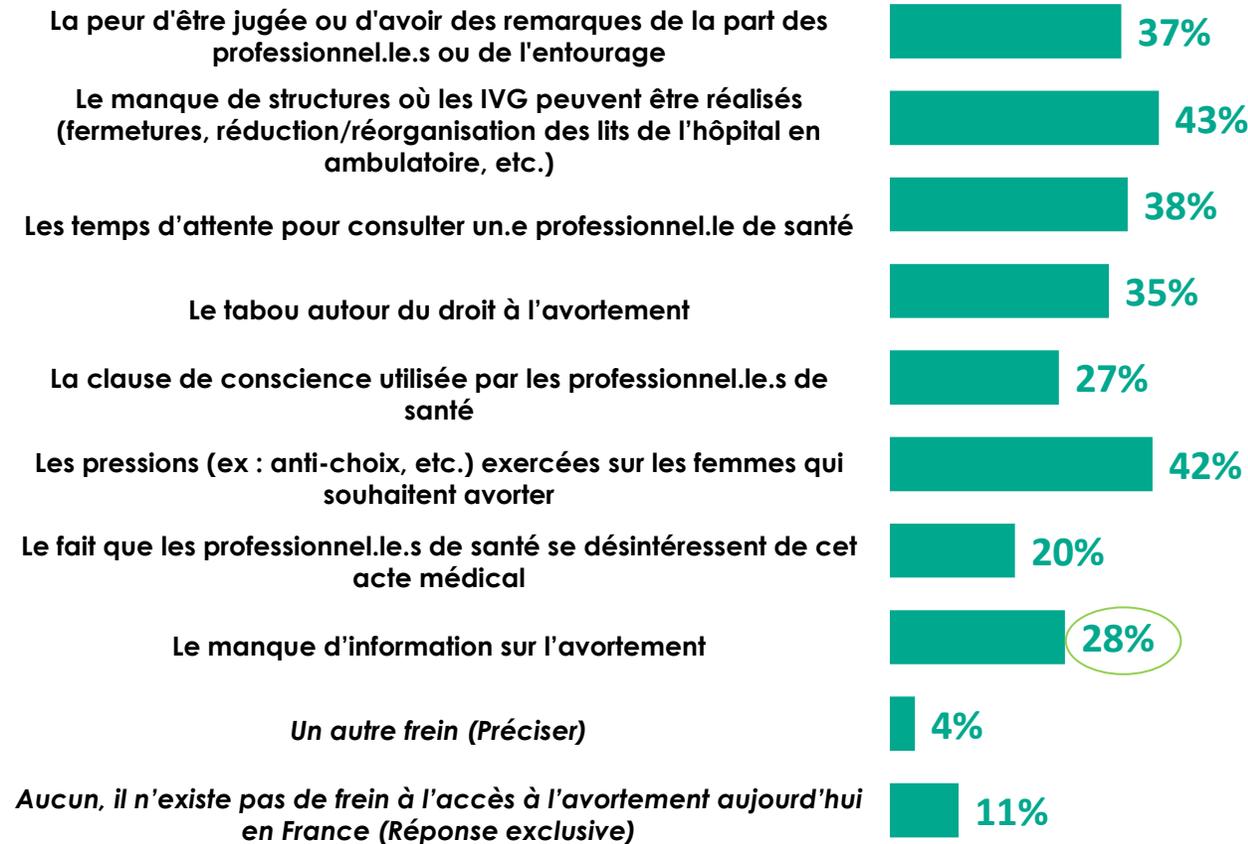
Question : Et qu'est-ce qui pourrait freiner, aujourd'hui en France, l'accès des femmes à l'avortement selon vous ?



FEMMES AYANT EU RECOURS À UN AVORTEMENT



GRAND PUBLIC



Femmes âgées de 15 à 45 ans

Base : 25% de l'échantillon « Grand public »



Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner plusieurs réponses

Les freins perçus à l'accès à l'avortement en France aujourd'hui - Verbatims des entretiens qualitatifs

LES FEMMES AYANT RECOURS A UN AVORTEMENT



« J'ai vu ce petit fœtus dans mon ventre, l'écran était vraiment en face de moi. La sage-femme m'a demandé si je voulais entendre le cœur et je n'ai pas eu la force de dire non. J'ai entendu le cœur de l'enfant et après l'avoir entendu elle m'a regardé et elle m'a demandé si j'étais sûre de vouloir avorter. Je lui ai dit "je n'ai pas vraiment le choix". Elle m'a dit "je vous les prescris mais si vous voulez, vous ne les prenez pas". (Femme, 20 ans, zone rurale, a avorté à 18 ans, IVG médicamenteuse).

« Je pense que c'est encore tabou. L'accès est plus facile mais le verbaliser ce n'est encore pas commun, pas facile. On est encore dans une société qui juge, l'être humain juge. » (Femme, 45 ans, zone urbaine, a avorté à 42 ans, IVG médicamenteuse).

→ Le choix d'avorter fait incontestablement l'objet de jugements, voire d'une mise en cause par certains professionnels de santé. Il s'agit là d'un obstacle au recours serein à l'IVG pour les femmes.



● B3 ●

... et confirmés par une partie des femmes ayant eu recours à l'avortement

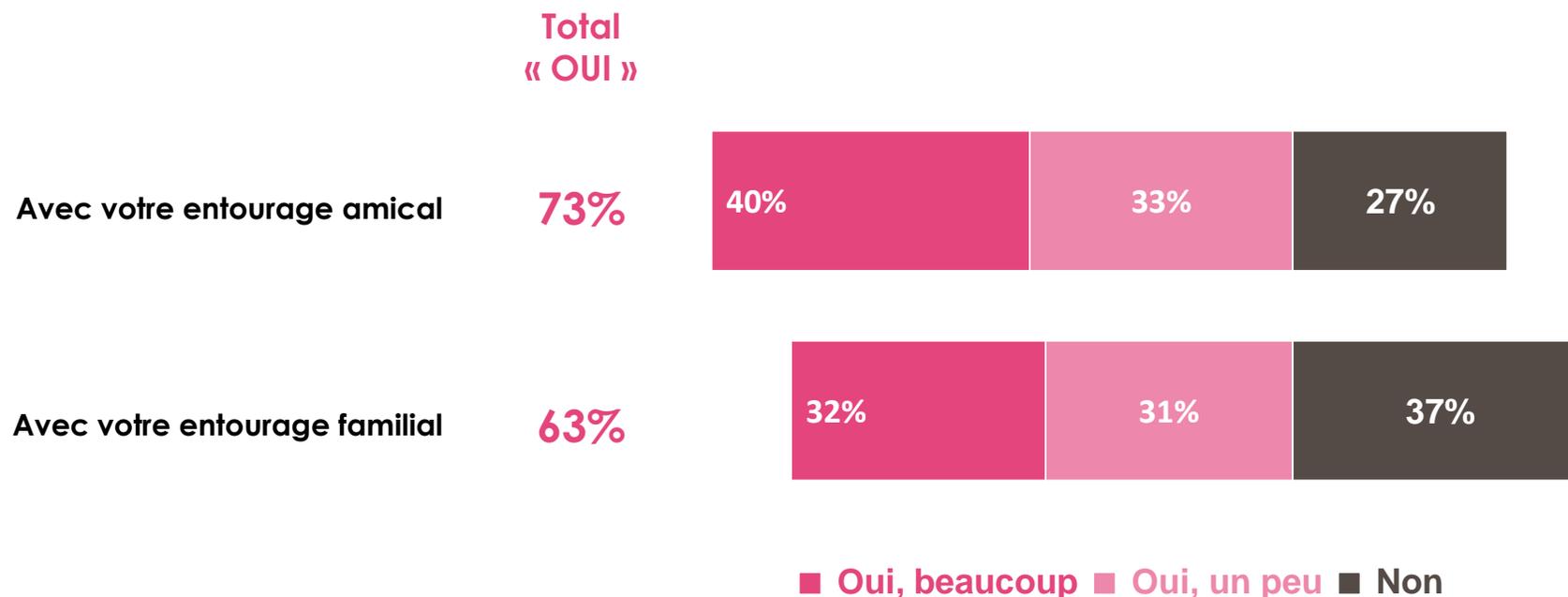
Les femmes ayant eu recours à l'avortement en parlent le plus souvent en amont avec leur entourage, notamment amical



Question : Au-delà des éventuelles discussions que vous avez pu avoir avec le géniteur, avez-vous échangé avec votre entourage (familial, amical...) sur votre intention d'avorter (ou vos réflexions sur ce sujet) ?



FEMMES AYANT EU RECOURS À UN AVORTEMENT



L'échange sur l'intention d'avorter avec son entourage familial et amical - Verbatims des entretiens qualitatifs



LES FEMMES AYANT RECOURS A UN AVORTEMENT



« Toute ma famille était au courant : mes parents, mes grands-parents, ma tante, ma grand-mère. J'ai une famille vraiment pas du tout conservatrice et qui a tout accepté. Et après, dans mon entourage de l'école, même de mes amies filles, il n'y en avait qu'une à qui j'en ai parlé. Parce que c'est toujours compliqué. T'as pas de vie privée, les gens parlent dans ton dos. Puis en fait, on ne sait pas ce que les gens pensent au final. » (Femme, 26 ans, zone urbaine, a avorté à 21 ans, IVG instrumentale).

« J'ai tenu à l'écart toute la famille. Je ne voulais pas que ça se sache parce que je ne voulais pas décevoir. Parce que je connais ma mère, elle adore les enfants. Alors si je lui avais dit, elle m'aurait dit « oui, on va t'aider à le garder, on va t'aider à l'élever. » C'est bien gentil, mais ça restait moi sa mère. Donc non, en fait j'en ai parlé à très peu de gens sur le coup. » (Femme, 19 ans, zone urbaine, a avorté à 17 ans, IVG médicamenteuse).

→ **La confiance accordée à ses proches, leurs opinions favorables vis-à-vis de l'avortement, leur potentiel lien avec le sujet** (personne ayant eu recours à une IVG par le passé, proche dans le domaine médical etc.), **sont tout autant de raisons qui permettent aux femmes de se sentir à l'aise et en confiance pour parler de leur propre IVG.** A l'inverse, les jugements éventuels que les femmes anticipent de leur entourage ou les discours pouvant les faire douter de leur choix, poussent indéniablement les femmes à tenir leurs proches à l'écart. De ce phénomène découle une expérience de l'avortement souvent solitaire.

Les médecins (spécialistes ou généralistes) sont les acteurs vers lesquels les femmes ayant le souhait d'avorter se tournent en premier lieu

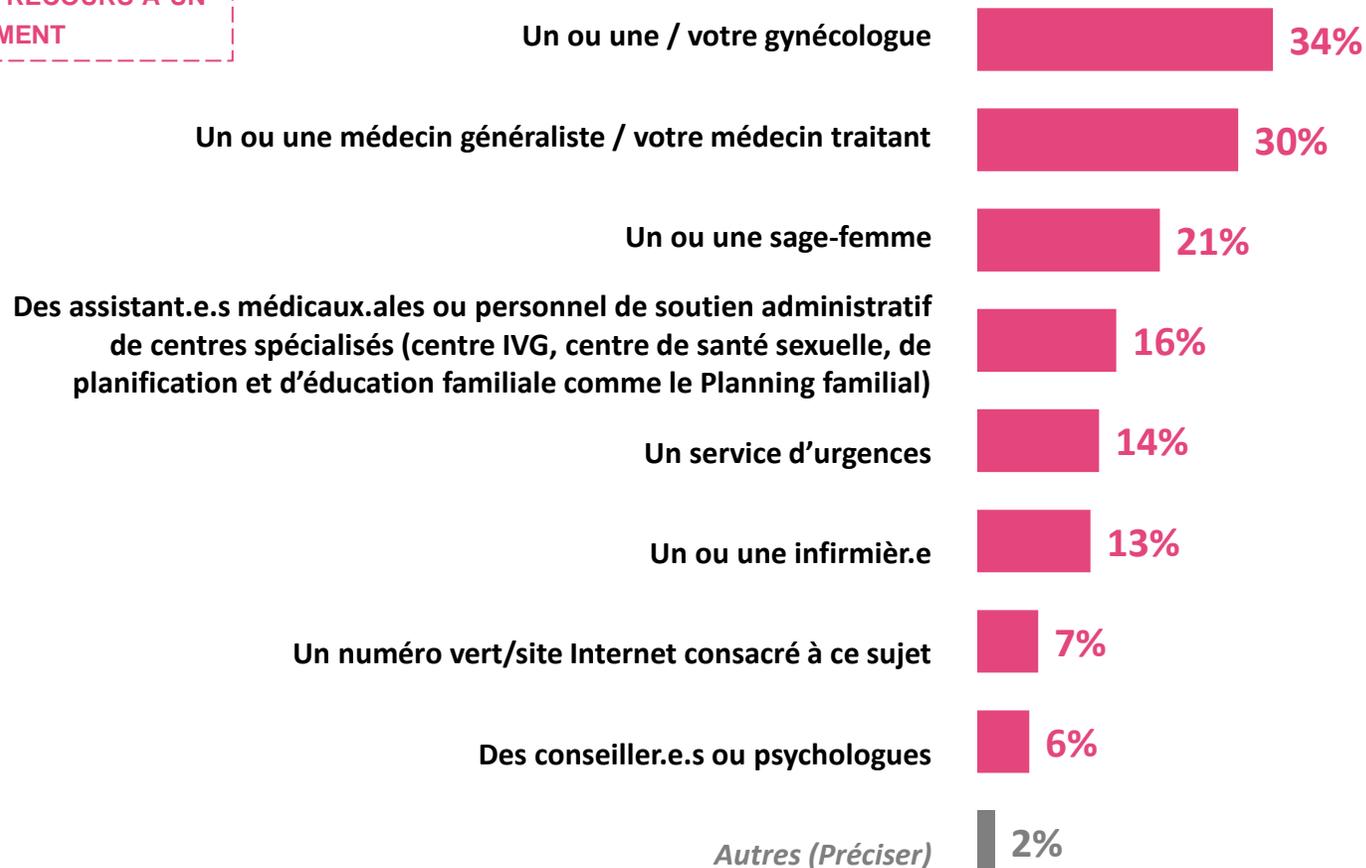


Mise à niveau : Nous allons aborder votre expérience de l'avortement. Si vous avez eu recours à plusieurs avortements, merci de répondre aux questions suivantes pour le dernier que vous avez vécu.

Question : Pour vous informer sur l'avortement et vous orienter dans votre démarche, vers quel.le.s acteur.ice.s vous êtes-vous tournée ?



FEMMES AYANT EU RECOURS À UN AVORTEMENT



(*) Le total est supérieur à 100, les interviewées ayant pu donner plusieurs réponses

Les acteurs vers lesquels les femmes se sont tournées pour s'informer sur l'avortement - Verbatims des entretiens qualitatifs

Question : Pour vous informer sur l'avortement et vous orienter dans votre démarche, vers quel(s) acteur(s) vous êtes-vous tournée ?

LES FEMMES AYANT RECOURS
A UN AVORTEMENT



« La seule question qui me traversait c'était comment je vais faire et qu'est-ce qu'il faut faire justement, où est-ce que je vais aller, comment ça se passe. C'était ça mes questions. Et du coup j'ai contacté cette infirmière-là qui me suivait au planning familial et c'est eux qui m'ont recommandé, c'est eux qui m'ont expliqué et qui m'ont dit comment ça se passait. » (Femme, 30 ans, zone urbaine, a avorté à 25 ans, IVG instrumentale).

« Je me souviens que ça n'avait pas été une question pour moi de me dire est-ce que j'avorte ou est-ce que je n'avorte pas, c'était plus comment faire ? C'était en mode là j'ai d'autres trucs à gérer maintenant. J'ai regardé des trucs sur les plannings familiaux, il y en avait un où j'ai fait une prise de sang pour vérifier que c'était vrai. » (Femme, 19 ans, zone urbaine, a avorté à 17 ans, IVG médicamenteuse).

Un peu plus d'un tiers des femmes ayant avorté ont ressenti une certaine pression sur leur prise de décision...

Question : Et lors de cette rencontre avec un.e professionnel.le de santé, diriez-vous que... ?



FEMMES AYANT EU RECOURS À UN AVORTEMENT

Total « OUI »

Total « NON »

Les informations sur les conditions de réalisation de l'avortement étaient claires

83%



17%

Vous avez été bien informée

79%



21%

Vous vous êtes sentie bien accompagnée

79%



21%

[Aux femmes ayant avorté avant le début de leur 8^e semaine de grossesse, soit 57% de l'échantillon]

Vous avez eu entièrement le choix dans la méthode

69%



31%

Vous étiez à l'aise pour poser toutes vos questions

63%



37%

Vous avez ressenti une certaine pression pour ne pas avorter

31%



69%

Vous avez ressenti une certaine pression pour avorter

29%



71%

Le.la professionnel.le a refusé de vous accompagner pour cette intervention

27%



73%

■ Oui, tout à fait ■ Oui, plutôt ■ Non, plutôt pas ■ Non, pas du tout

Les jugements sur les conditions d'accueil et d'accompagnement des professionnels de santé - Verbatims des entretiens qualitatifs

LES FEMMES AYANT RECOURS A UN AVORTEMENT



— ”

« La sage-femme m'a expliqué vaguement et après j'ai quand même posé pas mal de questions car je voulais savoir ce qui allait réellement m'arriver. Au fur et à mesure elle a été de plus en plus claire mais c'est vrai qu'au début c'était flou. Je n'ai pas eu le choix de la méthode d'avortement. Elle ne m'a parlé que des médicaments. Ce n'était pas un très grand accompagnement. » (Femme, 20 ans, zone rurale, a avorté à 18 ans, IVG médicamenteuse).

→ Si la majorité des femmes rencontrées ont le sentiment d'avoir reçu des informations claires et complètes de la part des professionnels de santé, **plusieurs d'entre elles témoignent toutefois du comportement jugé parfois très indélicat et peu professionnel du corps médical** : absence d'explication claire et poussée, absence de choix quant au fait d'avoir recours à une sonde vaginale ou pas, de voir le fœtus lors de l'échographie, d'écouter son cœur, etc.

... et tout de même un quart d'entre elles ne sont pas senties en maîtrise de la procédure

Question : Nous allons maintenant parler plus précisément du moment de l'avortement en lui-même. Diriez-vous que... ?



Total « OUI »

Total « NON »

[Aux femmes ayant avorté en établissement de santé, soit 58% de l'échantillon]

Vous vous êtes sentie bien accompagnée par le personnel médical

85%



15%

On vous a proposé des antidouleurs (doliprane ou autre)

79%

IVG médicamenteuse : 89%



21%

Vous vous êtes sentie en maîtrise (vous aviez connaissance des différentes étapes de la procédure, vous vous sentiez libre de changer d'avis, libre de prendre votre temps, etc.)

76%

IVG médicamenteuse : 87%

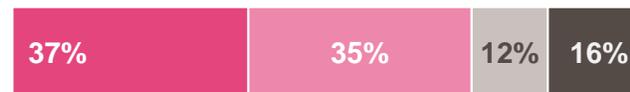


24%

Vous étiez soutenue et entourée (par votre famille, vos amis, etc.), même à distance

72%

En couple : 81%



28%

[Aux femmes ayant avorté en établissement de santé, soit 58% de l'échantillon]

Vous avez dû attendre plus de 7 jours pour avoir ce rendez-vous

54%



46%

[Aux femmes en activité professionnelle, soit 82% de l'échantillon]

Vous avez obtenu un arrêt de travail

53%



47%

■ Oui, tout à fait ■ Oui, plutôt ■ Non, plutôt pas ■ Non, pas du tout

Le retour d'expérience sur les conditions de l'avortement - Verbatims des entretiens qualitatifs



LES FEMMES AYANT RECOURS A UN AVORTEMENT



« La femme qui est venue m'apporter le plateau à midi, elle voyait que je pleurais, mais vraiment, je n'ai jamais autant pleuré. Elle ne m'a pas dit, "bah, qu'est-ce qui se passe ? Ça va ? Qu'est-ce qu'il y a ?". Je me suis dit, demain, je vois une nana en train d'avorter qui pleure, je vais me demander "est-ce que t'es venue contre ton gré, est-ce que t'étais consentante à venir ici ? Est-ce qu'on t'a forcée ?" Là rien, j'ai eu aucun mot d'aucune infirmière, d'aucune dame... personne. » (Femme, 24 ans, zone rurale, a avorté à 22 ans, IVG instrumentale).

« On était dans une salle, il y avait 7 femmes qui ont avorté le même jour du coup ils nous font un discours, comment ça va se passer etc. avec beaucoup de compréhension, avec un espace très sécurisant. Ensuite on a fait l'échographie, je suppose que c'était une infirmière, une sage-femme pour vérifier qu'il y ait bien quelque chose. Du coup j'avais eu ma prise de sang pour voir quel taux d'hormones dans le sang il y avait. Ensuite on était tous en rond et ils nous ont donné les médicaments à prendre tout de suite et les médicaments à prendre dans 48 heures. » (Femme, 19 ans, zone urbaine, a avorté à 17 ans, IVG médicamenteuse).

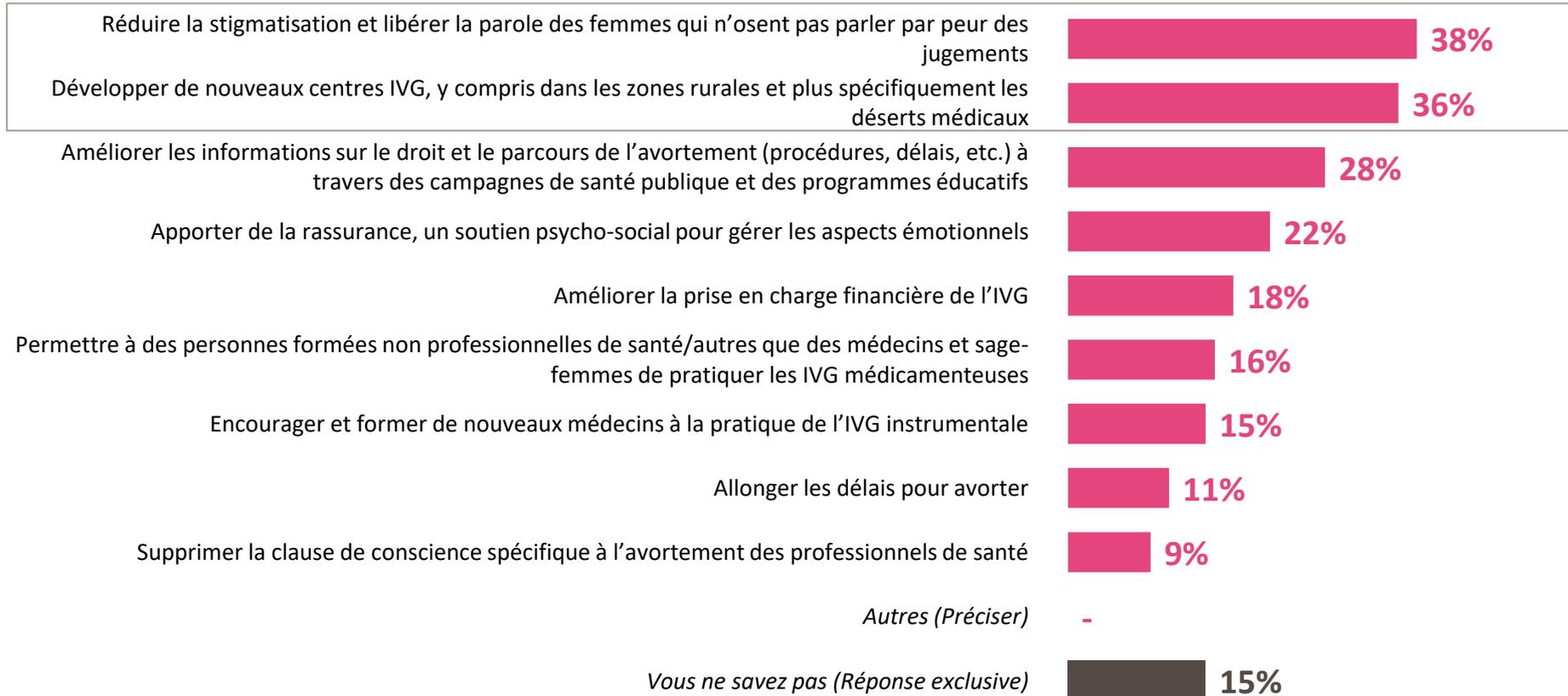
→ **Le parcours des femmes ayant avorté se caractérise parfois par un sentiment de grande solitude**, notamment en raison du manque d'accompagnement et de soutien de leurs proches et / ou du corps médical. A l'inverse, **les structures en lien avec le Planning Familial semblent avoir fourni davantage d'accompagnement et de réconfort aux femmes.**

Assez logiquement compte tenu des freins identifiés, la libération de la parole et le développement des infrastructures sont à leurs yeux les actions prioritaires à mener pour faciliter l'accès à l'IVG

Question : De l'expérience que vous avez, quels sont les trois actions prioritaires à mener en France pour faciliter l'accès à l'avortement à toutes les femmes ?



FEMMES AYANT EU RECOURS À UN AVORTEMENT



(* Le total est supérieur à 100, les interviewées ayant pu donner trois réponses

Les actions jugées prioritaires pour faciliter l'accès à l'avortement à toutes les femmes - Verbatims des entretiens qualitatifs

Question : De l'expérience que vous avez, quels sont les trois actions prioritaires à mener en France pour faciliter l'accès à l'avortement à toutes les femmes ?

LES FEMMES AYANT RECOURS
A UN AVORTEMENT

« Si on peut et qu'on ne se sent pas bien avec un médecin, il ne faut pas se rajouter cette charge-là en plus. Il y a des médecins géniaux, il faut juste avoir le courage de partir et de trouver un autre médecin si on a un peu le temps. Déjà comme c'est quelque chose de pas facile, si on peut avoir les meilleurs médecins et les meilleures infirmières, être bien entourée, c'est mieux. Ne pas se forcer à avoir des rendez-vous avec un médecin qui nous fait nous sentir mal. C'est déjà une charge en moins. » (Femme, 19 ans, zone urbaine, a avorté à 16 ans, IVG instrumentale).

→ **Faciliter l'accès à l'avortement à toutes les femmes se trouve intrinsèquement lié à la visibilité de cet enjeu** : en parler pour elles et pour les autres. Plus fondamentalement, il s'agit d'un moyen de dédramatiser leur parcours, de sensibiliser autrui mais aussi les professionnels de santé.





● Synthèse ●

Très fortement attachée au droit à l'avortement, l'opinion française reste vigilante quant à une éventuelle remise en cause de cet acquis (1/4)

- **Le droit à l'avortement est perçu très positivement par l'ensemble du grand public et certains redoutent un jour sa révocation en France**

L'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG) est une bonne chose pour les femmes qui ont eu recours à un avortement au cours des 5 dernières années (85%, dont 65% une très bonne) comme pour le grand public (85%, dont 61% une très bonne / stable par rapport à 2022). Les interviewé.e.s des deux échantillons se révèlent particulièrement convaincu.e.s par son bien-fondé, à partir du moment où une forte majorité déclare que le droit à l'IVG est une « très bonne chose » - *particulièrement les femmes âgées de 15 à 45 ans, potentiellement concernées par la procédure, qui sont 66% à l'affirmer (vs 61% de l'ensemble du grand public).*

Conséquence de cet attachement fort, la récente constitutionnalisation de l'avortement ne semble pas suffire à rassurer les esprits quant à son caractère irrévocable. La crainte d'une possible remise en cause du droit à l'IVG en France est présente, et particulièrement chez les femmes qui ont déjà eu recours à un avortement (51%, vs 30% du grand public). Cette crainte est par ailleurs très stable chez le grand public par rapport à la dernière vague (-1 point vs 2022).

- **L'accès à l'avortement est jugé facile en France, même si une part non négligeable du grand public pointe des difficultés d'accès près de chez eux**

L'accès à l'avortement est perçu comme étant facile lorsqu'il est réalisé en France (85% pour les femmes ayant eu recours à l'IVG et 77% pour le grand public) même si, dans les faits, un peu plus d'un quart du grand public relativise ce constat (28% des Français.e.s jugent l'accès difficile près de chez eux). Cette accessibilité est encore moins évidente à l'échelle mondiale (32% et 20%), en résonance avec la menace / la suppression du droit à l'avortement dans d'autres pays.

Il est également intéressant de noter que les femmes ayant déjà avorté se révèlent plus optimistes quant à la facilité d'y accéder dans ces trois contextes, probablement car, ayant eu cette expérience, elles sont plus au fait des procédures. Face à une grossesse non-désirée, elles sont au moins 8 sur 10 à savoir vers quel.le.s professionnel.le.s de santé se tourner (87%, vs 79% du grand public), et quelles démarches entreprendre (85%, vs 71%).





Des freins persistants concernant l'accès à l'avortement...

- Les femmes ne sont pas égales face à l'avortement

Les deux cibles reconnaissent que certains profils de femmes rencontrent plus de difficultés pour accéder à l'avortement. Les femmes vivant en zone rurale notamment (57% pour les femmes ayant recours à un avortement et 58% pour le grand public), et les femmes immigrées n'ayant pas la nationalité française (sans papier, demandeuses d'asile, etc.) (55% et 59%) sont, pour les deux publics interrogés, les premières touchées par ces difficultés d'accès. Les femmes mineures et en situation de précarité sont également identifiées comme des populations davantage discriminées à ce sujet.

Bien que plus optimistes à l'égard des conditions générales d'accès à l'IVG, les femmes y ayant eu recours tendent plus que le reste de la population à reconnaître des difficultés d'accès aux publics a priori plus privilégiés : les femmes en couple (25% vs 16%), les femmes issues des catégories sociales aisées (22% vs 7%) et les femmes vivant dans les grandes villes (22% vs 8%).

- Des freins à l'accès à l'avortement en France presque unanimement reconnus (82% des femmes ayant eu recours à un avortement et 89% du grand public en relèvent au moins un).

Bien que les deux cibles reconnaissent facilement des obstacles, elles ne s'accordent pas nécessairement sur les freins majeurs. Ainsi, alors que le grand public identifie une variété de difficultés (la plupart des scores oscillant entre 37% et 42% de citations), les femmes ayant l'expérience de l'IVG distinguent plus nettement certaines complications.

Pour ces dernières, la peur de parler librement de l'avortement apparaît comme un frein irréfutable : les femmes ayant eu recours à un avortement ont avant tout « peur d'être jugée ou d'avoir des remarques de la part des professionnels ou de l'entourage (63%, vs 37% du grand public) » et considèrent aussi (dans une moindre mesure) que « le droit à l'avortement est tabou » (41%, vs 35%). Les difficultés pour réaliser l'acte médical font également partie des freins les plus relevés par les femmes qui ont avorté : « le manque de structures où les IVG peuvent être réalisés (fermetures, réduction/réorganisation des lits de l'hôpital en ambulatoire, etc.) » (55%, vs 43%) en particulier et « les temps d'attente pour consulter un.e professionnel.le de santé (42%, vs 38%).

Les freins en lien avec la culpabilisation tels que « la clause de conscience utilisée par les professionnel.le.s de santé » (39%, vs 27%), « les pressions (ex : anti-choix, etc.) exercées sur les femmes qui souhaitent avorter » (37%, vs 42%) sont mentionnés par une proportion moins importante, mais ne sont pas à sous-estimer.

- Dans ce contexte, près d'un tiers des Français.es (31%) et la moitié des femmes qui ont eu recours à un avortement (51%) craignent une régression de l'accès à l'avortement dans un avenir proche en France.

Des retours d'expérience de premier abord positifs (sur l'information et l'accompagnement) mais contrastés pour certaines par un sentiment de gêne et un environnement stressant

(3/4)

- **Les échanges avec les professionnel.le.s de santé avant l'avortement : des informations constructives mais des pressions ressenties par une part non négligeable des répondantes**

Pour s'informer sur l'avortement et s'orienter dans leurs démarches, les femmes ayant eu recours à l'avortement se sont adressées à différents acteurs, et en premier lieu les médecins : les gynécologues (34%) et les médecins généralistes / traitants (30%). Viennent ensuite les sages femmes (21%), puis les assistant.e.s médica.ux.les ou personnel.le.s de soutien administratif (16%).

Lors de cette rencontre avec les professionnel.le.s de santé, près de 8 femmes 10 se sont senties bien informées (79%), avec des conditions de réalisation claires (83%, dont 47% tout à fait), et bien accompagnées (79%).

Bien que le constat général soit positif, certaines d'entre-elles témoignent d'un sentiment de gêne pour poser leurs questions et de pressions de la part du ou de la professionnel.le :

- **vis-à-vis de l'IVG pratiqué.** Un tiers des femmes ayant avorté avant le début de leur 8^{ème} semaine affirment ne pas avoir eu le choix de la méthode (31%) et seulement 63% se sont senties à l'aise pour poser toutes leurs questions.
- **voire de leur décision d'avorter ou non.** 38% des femmes ont ressenti de la pression, que ce soit pour avorter (29%) ou ne pas avorter (31%), et à avoir subi un refus d'accompagnement par le.la professionnel.le pour qu'il.elle réalise l'intervention (27%).



- **Des femmes globalement satisfaites des conditions dans lesquelles elles ont avorté, même si des éléments de nature à nourrir un certain stress ont pu affecter nombreuses d'entre elles**

Les femmes se sont senties, dans l'ensemble, dans de bonnes conditions au moment de l'avortement. La plupart d'entre-elles déclarent avoir été bien accompagnées par le personnel médical (85%, dont 42% tout à fait) et estiment avoir été en maîtrise de la situation (connaissance des différentes étapes de la procédure, liberté de changer d'avis, de prendre leur temps, etc.) (76%).

En revanche, elles sont aussi nombreuses à avoir avorté dans un cadre pouvant être « stressant », dans la mesure où :

- 54% des femmes qui ont avorté dans un établissement de santé ont dû attendre plus de 7 jours pour avoir ce rendez-vous ;
- Plus d'un quart ne se sont pas senties soutenues et accompagnées par leur entourage (par leur famille, leurs amis, etc.) (28%).

Bien que les réponses soient assez dispersées, les deux actions jugées les plus prioritaires pour faciliter l'accès à l'avortement font écho aux principaux enseignements de l'enquête :

- Toujours jugé comme un sujet clivant et tabou – et quand bien même 85% jugent que le droit à l'IVG est une bonne chose ! -, les femmes ne se sentent pas toujours à l'aise pour parler de l'avortement par peur d'être jugées – *qu'il s'agisse d'échanger sur l'avortement avec leur entourage ou encore de poser des questions sur le parcours de l'avortement aux professionnel.le.s.* Ainsi, **réduire la stigmatisation et libérer la parole des femmes qui n'osent pas parler (38%) apparaît, pour elles, comme une première action indispensable.**
- **Le développement de nouveaux centres IVG, y compris dans les zones rurales et plus spécifiquement dans les déserts médicaux est la deuxième action jugée la plus urgente (36%)** – faisant écho au deuxième frein de l'accès à l'avortement (le manque de structures pour pratiquer l'IVG) et à l'accès jugé plus difficile pour les femmes rurales en particulier.





● Annexes ●

Le moment de la grossesse durant lequel les femmes ont avorté



Question : A quel moment de votre grossesse avez-vous avorté ?



Avant votre 8ème semaine de grossesse (soit au maximum 9 semaines après le début de vos dernières règles)



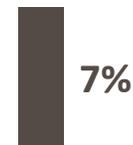
Entre la 8ème et la 14ème semaine de grossesse (soit au maximum 16 semaines après le début de vos dernières règles)



Vous ne souhaitez pas répondre



Vous ne savez pas



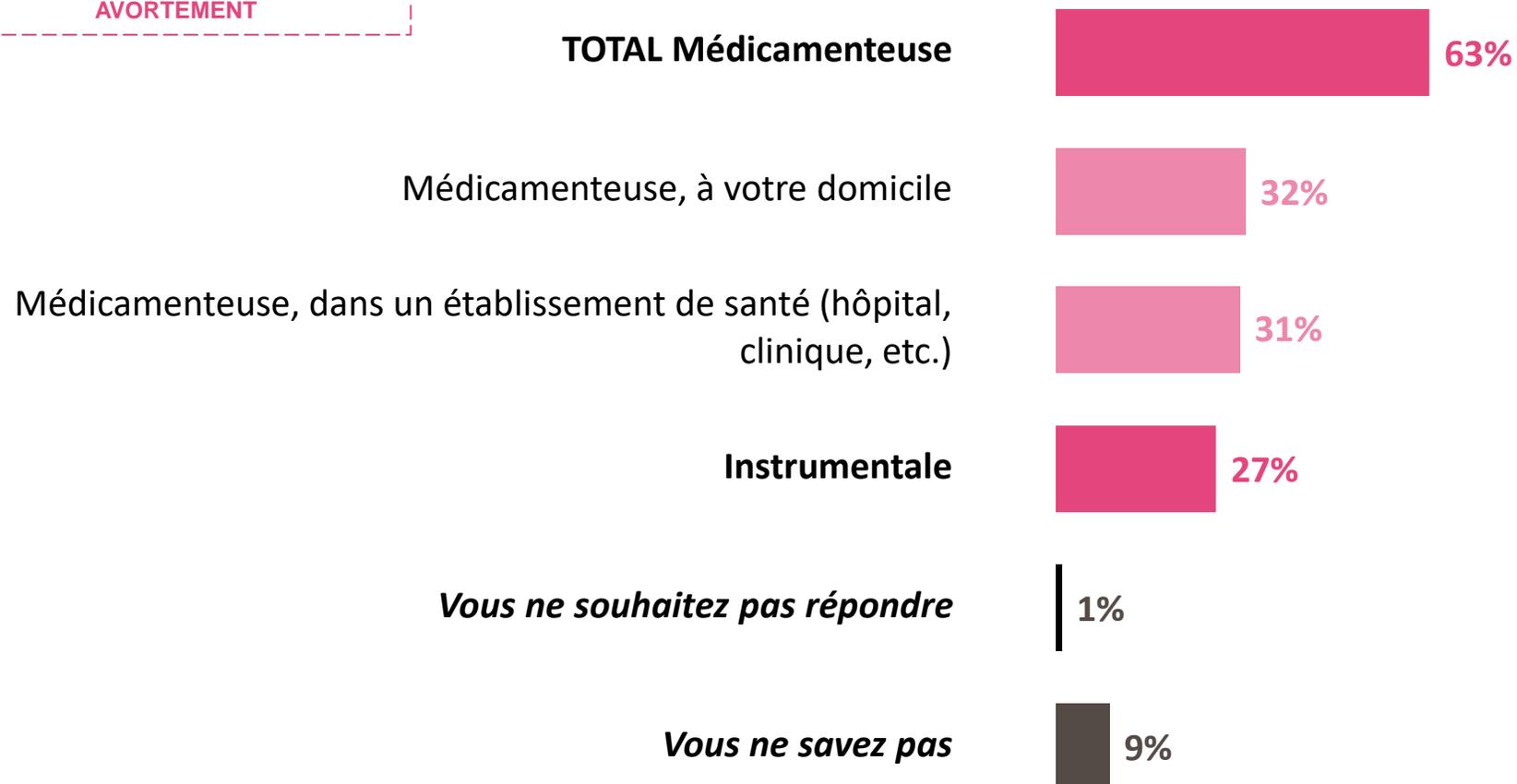
Le recours à une IVG médicamenteuse ou instrumentale



Question : Avez-vous eu recours à une IVG médicamenteuse ou instrumentale ?



FEMMES AYANT EU RECOURS À UN
AVORTEMENT



La présence de femmes ayant eu recours à un avortement au sein de son entourage



Question : Connaissez-vous des femmes qui ont eu recours à un avortement au sein de votre entourage ?

